

070.449282

P392p

1953

Monaventure Péloquin, O.F.M.

La Presse catholique et le Journalisme catholique

•

LA PRESSE CATHOLIQUE

1. Notions et Définitions
2. Développé
3. Compréhension
4. Exigences
5. Bienfaits

LE JOURNALISME CATHOLIQUE

1. Noblesse et urgence de cet apostolat
 2. Connaissance qu'il requiert
 3. Idée d'une Ecole de formation *ad hoc*
-

Séminaire des Saints-Apôtres

Côte Ste-Catherine

La Prairie, Qué.

Canada



Bibliothèque Nationale du Québec

LE DEVOIR

LE DEVOIR

R. P. Bonaventure Péloquin, O.F.M.

La Presse catholique
et
le Journalisme catholique



Séminaire des Saints-Apôtres
Côte Ste-Catherine
La Prairie, Qué.
Canada

Nihil obstat

Marianopoli, die 17a septembris 1953

FR. BRUNO-MARIE, O. F. M.

Censor deputatus.

Imprimi potest

Marianopoli, die 17a septembris 1953

FR. HERVAEUS BLAIS, O. F. M.

Min. Prov.

Imprimatur

St-Jean, die 18a septembris 1953

† GÉRARD-MARIE CODERRE

Ev. Coadjuteur à St-Jean-de-Québec

115285

PN
4784
C3P456
1953

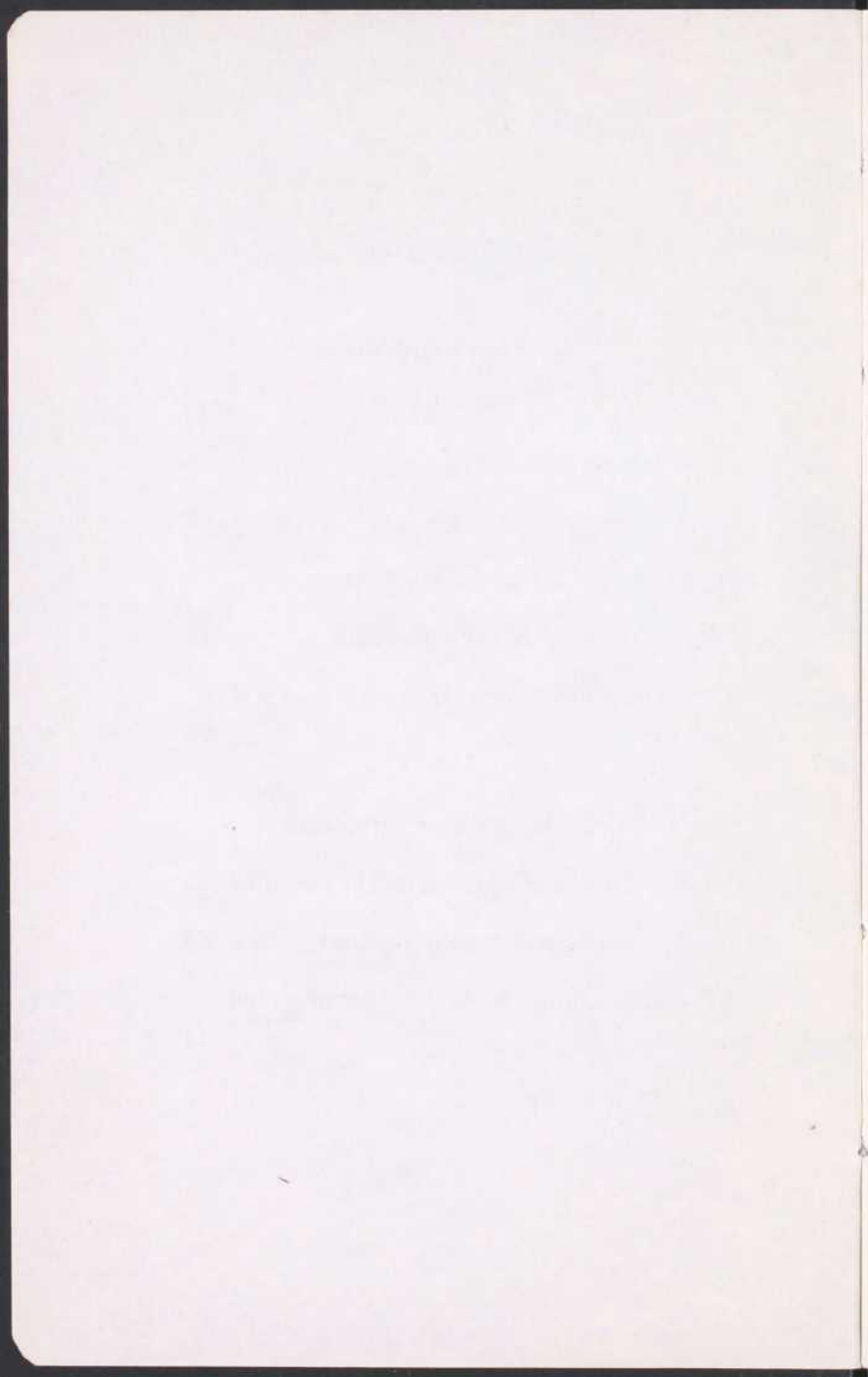
SOMMAIRE

I. La Presse catholique

	pages
I — Notion descriptive	5
II — Notion scientifique	7
III — Le fait actuel et ses exigences	9
IV — Normes des bons journaux	13
V — Bienfaits d'une bonne presse catholique	20

II. Le Journalisme catholique

I — Noblesse et urgence de cet apostolat	25
II — Connaissances qu'il requiert	44
III — Idée d'une Ecole de formation ad hoc	47
Programme	48



La Presse catholique



I. - *Notion descriptive*

La presse catholique est, de droit, la publication périodique fréquente et l'appréciation technique et morale des événements, des opinions, des projets et des directives des autorités civiles et religieuses.

« Appréciation technique », avons-nous dit, parce que, rédigée principalement pour le peuple, toujours nécessaire et ordinairement assez peu instruit, elle se doit de l'aider en le renseignant sur la réelle valeur des biens terrestres mis à sa disposition, sur le bien-fondé des opinions, sur l'opportunité des projets et sur la noblesse et l'utilité pratique des visées politiques et sociales.

Et nous avons ajouté « appréciation morale », car le public auquel elle s'adresse étant chrétien, il a droit d'être éclairé aussi, et surtout, je dirais, sur le licite usage des biens qu'on lui propose, sur la véracité et de la rectitude des faits et gestes qu'on lui rapporte, des opinions émises, des projets lancés, comme aussi sur l'opportunité et la gravité des directives qu'on lui transmet. Toutes ces choses seraient en effet d'une mince utilité pour lui, si, en définitive, elles ne devaient la rapprocher d'une certaine façon de Dieu, sa fin. « *Que servirait à l'homme de gagner l'univers entier s'il devait y perdre son âme?* »

Il ne s'agit pas, remarquons-le bien, de transformer nos quotidiens en traités d'ascèse: ceci est proprement le rôle de la prédication et des ouvrages doctrinaux. Il n'en reste pas moins que le lecteur chrétien, parce que chrétien, a droit, en lisant son journal, d'être renseigné techniquement et éclairé moralement. Si le rédacteur d'une feuille catholique n'est pas en mesure de lui rendre ce double service, qu'il s'abstienne de prendre la plume.

II. - *Notion scientifique*

Comme nous l'entrevoyons déjà, la presse catholique peut à bon droit se définir: une certaine participation du laïcat dûment renseigné à la pastorale par l'écrit périodique fréquent.

Qu'on nous permette ici quelques précisions philosophiques. Une science participe d'une autre, soit quant aux sujets auxquels elle s'adresse, soit quant aux matières qu'elle traite, soit quant aux principes dont elle s'inspire... Or, les lecteurs de nos journaux catholiques sont en général identiquement les mêmes que les fidèles qui fréquentent nos églises et écoutent les sermons de nos pasteurs; le journaliste, dans ses pages, touche communément à plus de sujets que le prêtre en chaire; toutefois, ce dernier a toujours le droit et même le devoir d'aborder tous les sujets où la morale est impliquée; quant aux principes, dont l'un et l'autre doivent s'inspirer, ils doivent être absolument les mêmes, les principes chrétiens, surnaturels et révélés.

Somme toute, nos lecteurs comme nos auditeurs sont tous également d'humbles pèlerins en route vers la bienheureuse éternité: il n'y a que cela qui tienne et subsistera finalement; il faut donc, dans un cas comme dans l'autre, en tenir suprêmement compte.

Oui, dans la presse comme en chaire, bien apprécier les événements, les personnages et les idées de façon à ce que nos lecteurs et nos auditeurs en tirent le maximum de rendement utile sur terre, et l'assurance du ciel, voilà tout. Libre au prédicateur en chaire de classe ses sujets et de les traiter en série, rien ne s'y oppose; mais le journaliste, lui, doit attendre, pour les apprécier, que les événements surviennent et que les personnages passent sous ses yeux: la loi de l'intérêt l'y oblige. C'est toute la différence.

Au demeurant, il y a trois façons de prêcher la vérité: la prédication en chaire, réservée au prêtre, le bon exemple, à la portée de tous, l'écrit périodique fréquent, qu'utilise surtout le journaliste.

Nous sommes donc justifiables, pensons-nous, de donner de la Presse et du Journalisme catholiques les définitions que voici :

La presse catholique est la publication périodique fréquente et l'appréciation technique et morale des événements — faits et gestes — des opinions, des projets et des directives émanant des autorités.

Le Journalisme catholique est une certaine participation du laïcât dûment renseigné à la pastorale chrétienne, par l'écrit, ayant pour but le bien commun temporel, sans oublier l'éternel. « Faites-nous, Seigneur, la grâce de passer à travers les biens temporels de façon à ne point perdre les éternels. » (Or. 3^e dim. après la Pentecôte)

III. - Le fait actuel et ses exigences

La multiplicité des sujets à traiter, et par suite la variété des buts immédiats poursuivis ont fait naître plusieurs espèces de journaux. C'est ainsi que nous avons présentement ceux de la grande information populaire, ceux de partis politiques,

ceux de la critique soi-disant indépendante, ceux enfin de l'exposé doctrinal serein.

Cette énumération pourrait, sans doute être plus nuancée, nous l'admettons. Etienne Gilson les répartit en deux types différents: les uns, spécifiquement catholiques ou religieux, et par suite *catholiques de dénominations* (ou de principes catholiques), et les autres, *spécifiquement culturels ou politiques*, qu'il faut certes souhaiter catholiques, mais *catholiques d'inspiration seulement*, non de dénomination. Mais passons...

L'énumération que nous avons donnée insinue suffisamment cependant l'idée que nous désirons émettre.

Chaque espèce, on l'aura sans doute remarqué, poursuit un but propre, qui est bien spécial, qui la caractérise, et que l'on pourrait appeler *primaire*. A ce but, pour l'utilité des lecteurs — car tous ne peuvent s'abonner à tous les journaux — viennent s'en ajouter d'autres, que l'on pourrait appeler *secondaires*.

Il s'ensuit que le but *primaire* poursuivi chez l'un devient *secondaire* chez les autres, et *vice versa*. C'est ainsi, par exemple, que le but primaire poursuivi chez les journaux de la grande information, devient secondaire chez ceux de la critique indépendante; que le but primaire chez les journaux d'exposition doctrinale devient secondaire chez ceux de la grande information et de la critique indépendante.

Mais lorsque nous disons *buts secondaires* chez un journal, nous ne voulons pas laisser entendre qu'ils soient considérés comme négligeables ou traités négligemment; mais simplement que, dans la facture du dit journal, on lui donne un rang secondaire et lui réserve un espace plus limité.

Jusqu'ici, dans l'appréciation technique, on semble avoir plutôt réservé le titre de catholiques aux journaux d'exposition doctrinale. A notre sens, cette abstention est regrettable. En notre pays, tous les journaux rédigés par des catholiques, pour les catholiques, se disent catholiques, et *sont de fait* accrédités comme tels dans le

peuple. Le sont-ils tous *en fait*? c'est une autre question, que nous étudierons à l'instant. Reste que par l'abstention que nous venons de signaler nous nous privons de l'occasion de leur rappeler opportunément les normes *exigentiellles* qui les régissent, comme tous les autres. L'Eglise est la Maîtresse de la vérité; elle en est débitrice à tous. Et ne pourrait-on pas avancer que dans un pays comme le nôtre, très peu de nos journalistes songent à se soustraire à ses dictées, quand elles leur sont rappelées.

Et dites-moi, qu'est-ce qui empêcherait un rédacteur soi-disant catholique, s'adressant à des catholiques, pour les informer d'événements, politiques ou sociaux, afin de leur apprendre à en bien juger, de s'inspirer intégralement de nos principes catholiques, surnaturels et révélés? Mais il se le doit rigoureusement! N'est-ce pas Pie X, de sainte mémoire, qui disait: « *Nos principes chrétiens ne sont pas des oripeaux!* » Et Pie XI, d'énergique mémoire, n'ajoutait-il pas: « *La politique, quand elle doit être faite, par qui elle doit*

être faite et comme elle doit être faite, est quelque chose de sacré! »

Si jusqu'ici certains de nos journaux se sont oubliés ou s'oublent encore, n'est-il pas temps de tenter de les ramener au devoir, en leur rappelant leur glorieux titre de catholiques et en leur *redictant* les normes de morale qui les régissent.

IV. - Normes des bons journaux

A quelle condition un journal mériterait-il le titre de journal catholique? C'est bien simple: qu'il respecte intégralement la morale chrétienne!

Pour mettre en plus vive lumière notre pensée, permettez que nous ayons recours à une comparaison:

Figurez-vous une immense bâtisse, un immense phalanstère, décoré du titre magistral de *LA PRESSE CATHOLIQUE*, avec en sous-titres: *Avis aux journaux qui prétendent s'y abriter. — Eléments sains et permis. — Eléments nocifs ou dangereux et prohibés.*

Par éléments sains, permettant l'entrée sous ce toit nous entendons les buts avoués et admis, comme ceux de l'information générale, de la politique de partis à nobles visées, de la critique indépendante et de l'exposé doctrinal serein, touchant les principes religieux et éducationnels, l'économie politique et sociale, les arts culturels et récréatifs, etc. etc.

Par éléments nocifs, nous entendons les opinions erronées, contraires à l'existence de Dieu ou de ses attributs, comme son souverain domaine, son autorité sur l'homme et la société, autorité qu'il départit aux parents, aux chefs et aux officiers légitimes des sociétés civiles et religieuses.

Par éléments simplement dangereux et également prohibés, nous entendons certaines opinions qui, sans aller directement contre les attributs de Dieu ou la fin surnaturelle de l'homme, tendent cependant à l'affaiblissement de la foi, au manque de respect aux autorités légitimes, par des critiques inconsidérées, à la légitimation d'un usage incontrôlé des sens dans le mariage, les fréquentations, les relations

récréatives, etc., oubliant que l'homme, être déchu, est non seulement nécessaire, mais naturellement et quasi irrésistiblement porté au mal.

Nous avons, énumérés ici, les principaux excès auxquels sont exposés à tomber la plupart de nos journaux.

Dans une allocution que Sa Sainteté Pie XII adressait aux congressistes de la presse catholique, réunis à Rome, le 18 février 1950, elle disait entre autres choses : « Dans toute sa manière d'être et d'agir, la Presse catholique doit opposer un obstacle infranchissable au recul progressif, à la disparition des conditions fondamentales d'une saine opinion publique, et consolider, renforcer encore ce qu'il en reste. Qu'elle renonce de bon cœur aux vains avantages d'un intérêt vulgaire ou d'une popularité de mauvais aloi; qu'elle sache se maintenir, avec une énergique et fière dignité, inaccessible à toutes les tentatives directes ou indirectes de corruption. Qu'elle ait le courage — fût-ce au prix de sacrifices pécuniaires — de proscrire impitoyablement de ses colonnes toute annonce, toute publi-

cit   outrageante    la foi ou    l'honn  t  . Ce faisant, elle gagnera en valeur intrins  que, elle finira par conqu  rir l'estime, puis la confiance; elle justifiera la consigne souvent r  p  t  e: « A chaque foyer catholique, le journal catholique ».

« Mais en mettant tout au mieux quant aux conditions ext  rieures et int  rieures dans lesquelles elle se d  veloppe et se propage, l'opinion publique n'est pourtant pas infaillible, ni toujours absolument spontan  e. La complexit   ou la nouveaut   des   v  nements et des situations peuvent exercer une influence marqu  e sur sa formation, sans compter qu'elle ne se lib  re pas facilement soit des jugements pr  con  us, soit du courant dominant des id  es, alors m  me que la r  action serait objectivement justifi  e, alors m  me qu'elle s'imposerait. Et c'est ici que la presse a un r  le   minent    jouer dans l'  ducation de l'opinion, non pour la dicter ou la r  genter, mais pour la servir utilement.

« Cette t  che d  licate suppose, chez les membres de la presse catholique, la comp  tence, une culture g  n  rale philosophi-

que et théologique, les dons de style, le tact psychologique. Mais ce qui leur est indispensable au premier chef, c'est le caractère. Le caractère, c'est-à-dire tout simplement l'amour profond et l'inaltérable respect de l'ordre divin, qui embrasse et anime tous les domaines de la vie; amour et respect que le journaliste catholique ne doit pas se contenter de sentir et de nourrir dans le secret de son propre cœur, mais qu'il doit cultiver dans ceux de ses lecteurs. En certains cas, la flamme ainsi jaillissante suffira à rallumer ou à raviver en eux l'étincelle presque morte de convictions et de sentiments endormis au fond de leur conscience. En d'autres cas, sa largeur de vue et de jugement pourra ouvrir leurs yeux trop timidement fixés sur des préjugés traditionnels. Dans les uns comme dans les autres, il se gardera toujours de « faire » l'opinion; mieux que cela, il ambitionnera de la servir.

« Finalement, Nous voudrions encore ajouter un mot relatif à l'opinion publique au sein même de l'Eglise (naturellement dans les matières laissées à la libre discussion). Il ne peut y avoir à s'en étonner que

ceux qui ne connaissent pas l'Eglise ou qui la connaissent mal. Car, enfin, elle est un corps vivant et il manquerait quelque chose à sa vie, si l'opinion publique lui faisait défaut, défaut dont le blâme retomberait sur les pasteurs et sur les fidèles. Mais ici, encore, la presse catholique peut fort utilement servir. A ce service toutefois, plus qu'à tout autre, le journaliste doit apporter ce caractère dont nous avons parlé et qui est fait d'inaltérable respect et d'amour profond envers l'ordre divin, c'est-à-dire, dans le cas présent, envers l'Eglise telle qu'elle existe, non seulement dans les desseins éternels, mais telle qu'elle vit concrètement ici-bas dans l'espace et dans le temps; divine, oui, mais formée de membres et d'organes humains. S'il possède ce caractère, le publiciste catholique saura se garder tout autant d'un servilisme muet que d'une critique sans contrôle. Il aidera, avec une ferme clarté, à la formation d'une opinion catholique dans l'Eglise, précisément lorsque, comme aujourd'hui, cette opinion oscille entre les deux pôles également dangereux d'un spiritualisme illusoire et irréel, d'un réalisme défaitiste et matérialisant. A distance de

ces deux extrêmes, la presse catholique devra exercer parmi les fidèles son influence sur l'opinion publique dans l'Eglise. C'est seulement ainsi que l'on pourra étudier toutes les idées fausses, par excès ou par défaut, sur le rôle et sur les possibilités de l'Eglise dans le domaine temporel et, de nos jours, surtout, dans la question sociale et le problème de la paix.

« Nous ne terminerons pas sans tourner Notre pensée vers tant d'hommes véritablement grands, honneur et gloire du journalisme et de la presse catholiques, des temps modernes. Depuis plus d'un siècle, ils se dressent devant nous comme des modèles d'activité spirituelle; mieux encore, de leurs rangs se sont levés aujourd'hui de vrais martyrs de la bonne cause, des confesseurs vaillants parmi les difficultés spirituelles et temporelles de l'existence. Bénie soit leur mémoire! Que leur souvenir vous soit un réconfort et un encouragement dans l'accomplissement de votre rude, mais important devoir! »

V. - *Bienfaits d'une bonne presse catholique*

« Et quels bienfaits pour les individus, les familles et les sociétés découleraient naturellement d'un enseignement constant, à base d'inspiration divine, ainsi donné par tous les journaux catholiques dont nous venons de signaler les principales espèces !

« Dans la constitution des Etats ainsi organisés selon les principes chrétiens, le divin et l'humain seraient délimités dans un ordre convenable, les droits des citoyens seraient assurés et placés sous la protection des mêmes lois divines, naturelles et humaines, les devoirs de chacun seraient ainsi sagement tracés par leur observance et prudemment sauvegardés. Tous les hommes dans cet acheminement incertain et pénible vers la cité éternelle, sauraient qu'ils ont à leur service des guides sûrs, pour les conduire au but et des auxiliaires pour l'atteindre. »

« Ils sauraient de même que d'autres chefs leur ont été donnés pour obtenir et conserver la sécurité, les biens et les autres

avantages de cette vie. La société domestique trouverait sa solidité et sa stabilité nécessaires dans la sainteté du lien conjugal, un et indissoluble; les droits et les devoirs des époux seraient réglés en toute justice et équité; l'honneur dû aux femmes serait sauvegardé, l'autorité du mari se modèlerait sur l'autorité de Dieu même, le pouvoir paternel serait tempéré par les égards dus à l'épouse et aux enfants; enfin, il serait parfaitement pourvu à la protection, au bien-être et à l'éducation de ces derniers. »

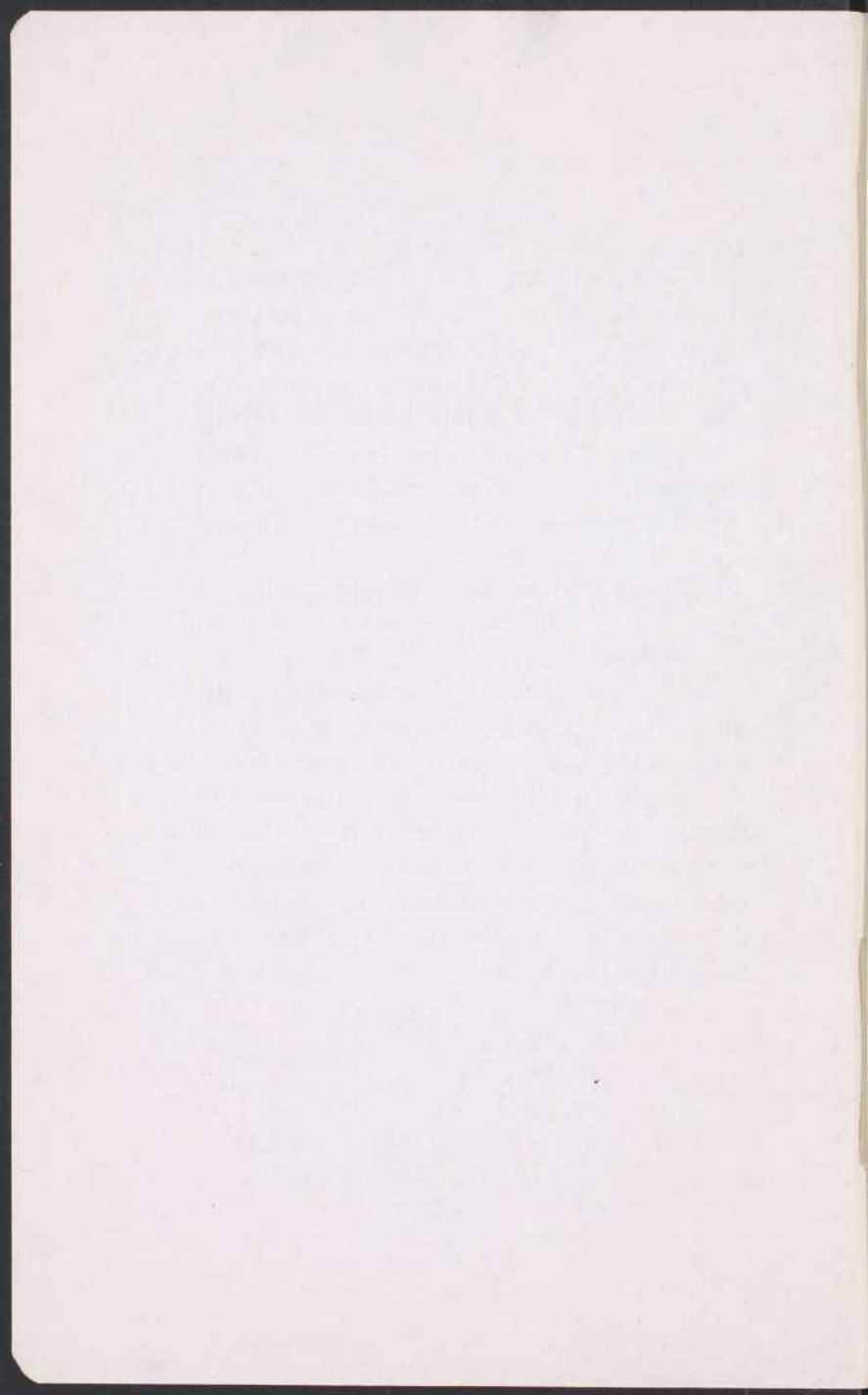
« Dans l'ordre politique et civil, les lois auraient pour but le bien commun, dictées qu'elles seraient, non par la volonté et les jugements de trompeurs de la foule, mais par la vérité et la justice, et l'autorité serait contenue de manière à ne pas s'écarter de la justice ni excéder son pouvoir. L'obéissance des sujets irait de pair avec l'honneur et la dignité, parce qu'elle ne serait pas un assujettissement d'homme à homme. Une fois cela reconnu et accepté, il en résulterait clairement que c'est un devoir de justice de respecter la majesté des princes, d'être soumis avec une constante

fidélité à la puissance politique, d'éviter les séditions et d'observer religieusement la constitution de l'Etat. »

« Pareillement dans la série des devoirs se placeraient la charité mutuelle, la bonté, la libéralité. L'homme, qui est à la fois citoyen et chrétien, ne serait plus déchiré en deux par des obligations contraires. Enfin, les biens considérables dont la religion chrétienne enrichit spontanément la vie terrestre des individus, seraient acquis à la communauté et à la société civile; d'où ressortirait l'évidence de ces paroles: «Le sort de l'Etat dépend du culte que l'on rend à Dieu, car il y a entre l'un et l'autre de nombreux liens de parenté et d'étroite amitié. » (Léon XIII)

« C'est ce qui a fait dire à saint Augustin, s'adressant à l'Eglise, chargée d'enseigner les peuples: «Tu conduis et instruis les enfants avec tendresse, les jeunes gens avec force, les vieillards avec calme, comme le comporte l'âge, non seulement du corps, mais encore de l'âme. Tu soumets les femmes à leurs maris par une chaste et fidèle obéissance, non pour assouvir la

passion, mais pour protéger l'espèce et constituer la société de la famille. Tu donnes autorité aux maris sur leurs femmes, non pour se jouer de la faiblesse du sexe, mais pour suivre les lois d'un sincère amour. Tu subordonnes les enfants aux parents, par une sorte de libre servitude, et tu préposes les parents aux enfants, par une sorte de tendre autorité. Tu unis les citoyens aux citoyens, les nations aux nations, et les hommes entre eux, par le souvenir des premiers parents. Tu apprends aux rois à veiller sur les peuples, et tu prescrites aux peuples de se soumettre aux rois. Tu enseignes avec soin à qui est dû l'honneur, à qui l'affection, à qui le respect, à qui la crainte, à qui la correction, à qui la réprimande, à qui le châtement; et tu fais savoir comment, si toutes choses ne sont pas dues à tous, à tous est due la charité, et à personne l'injustice. » (*De Mor. Ecc. C. xxx, n. 63*)



Le Journalisme catholique



I. - *Noblesse et urgence de cet apostolat*

Pour nous, catholiques, les témoignages les plus autorisés et les plus probants en la matière sont sûrement ceux de nos Souverains Pontifes et de nos Evêques. Et il se trouve que depuis plus d'un siècle, tous sont unanimes sur le sujet. Arrêtons-nous donc un instant à en lire quelques-uns : nos convictions y gagneront.

Dès 1800 même, le Pape régnant poussait le premier cri d'alarme contre les écrits funestes du temps; le même mal persistant, s'aggravant même, Grégoire XVI, à son tour, tonna contre l'erreur et les mauvais effets de la liberté de la presse: « liberté la plus funeste, liberté exécrationnelle,

pour laquelle on n'aura jamais assez d'horreur et que certains hommes osent, avec tant de bruit et d'instance, demander et étendre partout.» (Enc. *Mirari vos*, 15 août 1832)

Pie IX dut même dresser un Syllabus de condamnation de toutes les erreurs de l'époque et des libertés modernes, dont la liberté de la presse (1864).

De Pie IX, «qui, à l'heure où la nouveauté de l'entreprise suscitait des divergences de vues, a donné à la presse catholique, dans la personne de son incomparable maître Louis Veuillot, ses grandes lettres de «naturalité», à Pie XII, actuellement et glorieusement régnant, tous ces Papes: Pie IX, Léon XIII, Pie X, Benoît XV, Pie XI et Pie XII ont successivement lancé le cri d'alarme contre l'œuvre néfaste de la mauvaise presse; et de plus, ils ont, avec une même énergie et une égale insistance, recommandé la réaction par la presse elle-même, c'est-à-dire par la presse franchement catholique et l'ont proposée et exaltée comme le plus noble et le plus urgent apostolat.

Écoutons tout de suite Pie X, de sainte mémoire, dont l'enseignement résume tous les autres.

Un jour qu'un journaliste, agenouillé à ses pieds, lui demandait de vouloir bien bénir sa plume, « Assurément, assurément, lui répartit le saint Pontife, et bien volontiers je bénis le symbole de votre office. Mes prédécesseurs consacraient les épées et les armes des guerriers chrétiens. Pour moi, je suis heureux d'attirer les bénédictions célestes sur votre plume. Sachez-le bien, mon fils, *à l'heure actuelle, il n'y a pas de plus noble mission que celle de journaliste catholique!* »

Alors qu'il n'était que cardinal à Venise, Pie X avait fondé un journal; et on le vit souvent aller de porte en porte recueillir des abonnements, dans le double but de soutenir son périodique et d'en étendre le plus possible le rayon d'influence. A quelqu'un qui s'en étonnait, il répondit: « Volontiers je vendrais ma croix pectorale et tous mes meubles, s'il le fallait, pour empêcher mon journal de tomber. »

C'est ce même Pontife qui écrivait à notre cardinal Bégin fondant l'Action Catholique: « Le trait caractéristique de notre époque, c'est que, pour tout ce qui regarde les façons de vivre et de penser, on s'inspire d'ordinaire des feuilles quotidiennes répandues partout. Il faut donc, pour guérir les maux de notre temps, employer les moyens qui soient appropriés à ses habitudes. C'est pourquoi, aux écrits opposons les écrits, aux erreurs propagées çà et là, la vérité; au poison des mauvaises lectures, le remède des lectures salutaires; aux journaux dont l'influence se fait sentir tous les jours, au moins le bon journal. Mettre de côté de semblables moyens, c'est se condamner à n'avoir aucune action sur le peuple et ne rien comprendre au caractère de son temps; au contraire, celui-là se montrera juge excellent de son époque qui, pour semer la vérité dans les âmes et la propager parmi le peuple, saura se servir avec adresse, zèle et constance, de la presse quotidienne. »

A des journalistes français reçus par lui en audience, il disait: « Nous attachons un grand prix à votre cordiale et filiale

visite. Vous êtes venus saluer un vieux prêtre, un vieux père, celui que les fidèles considèrent comme leur père à tous. *Vous représentez, vous, journalistes, la plus grande puissance* dans le monde. On dit souvent que cette puissance, c'est l'opinion. C'est une erreur manifeste, car c'est la presse qui fait l'opinion. Et la cause est toujours plus puissante que l'effet. Vous êtes les grands seigneurs de la parole; et la parole est la maîtresse du monde. Notre grand Mazoni disait justement: « Ne jamais prononcer une parole qui puisse être un encouragement à l'erreur et au mal, voilà la mission de la Presse catholique! »

Déjà, dès 1893, Léon XIII écrivait aux évêques de Hongrie: « Vous voyez, vénérables Frères, avec quelle ardeur les ennemis de l'Eglise répandent de toutes parts, par les livres et les journaux, le poison de leurs idées fausses et travaillent à corrompre les mœurs et à détourner les peuples des pratiques de la vie chrétienne. Que vos fidèles comprennent donc quels efforts l'on attend de leur courage: qu'ils opposent les écrits aux écrits, qu'ils le fassent d'une façon digne de l'enjeu d'une

si grande lutte, et qu'ils sachent apporter aux maux qui nous menacent des remèdes appropriés. »

Comment omettre ces autres paroles de Pie X (au directeur de la Croix de Limoges, France) : « En vain vous bâtiriez des églises, vous fonderiez des écoles, toutes vos œuvres, tous vos efforts seront détruits si vous ne savez manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique.

« Vous ne manquez certainement pas de catholiques éminents en doctrine et en vertu. Confiez-leur la mission d'écrire, sous votre inspiration, avec prudence, charité et respect toujours pour les autorités, comme il convient à ceux qui assument le rôle de défendre les droits sacrés de la vérité et de la justice.

« Tous se rappelleront qu'il n'est permis à personne de rester inactif quand la religion ou l'intérêt public sont en danger. »

Encouragement

Notamment à *M. Paul Feron-Vrau* :

« Il nous plaît de rendre hommage au dévouement avec lequel vous travaillez à développer la presse catholique, dont l'action à notre époque est si puissante pour défendre et propager la foi. Nous sommes heureux d'applaudir au zèle généreux par lequel, sous votre direction, avec le concours de vos dévoués collaborateurs, la *Croix* cherche à répandre dans le peuple la vérité religieuse. Cette mission que vous remplissez dans un grand esprit de foi et de docilité envers l'Eglise, Nous vous encourageons à la poursuivre avec courage, et, en vous bénissant de tout cœur, Nous prions le ciel que votre beau labeur produise de nombreux fruits. » (*Parmi toutes*)

A M. le comte Guillaume Verspeyen à l'occasion du 50e anniversaire de son entrée au *Bien public*, de Gand (12 oct. 1910) :

« En cette mémorable circonstance de votre vie, si noblement et si vaillamment

dépensée pour la cause catholique, dans le champ de la presse, à la défense des intérêts les plus sacrés de l'Eglise et de notre pays, que vous honorez par vos talents et vos mérites, Nous avons à cœur de Nous unir à votre joie, à la joie de vos nombreux amis et admirateurs et de vous exprimer nos sentiments de particulière estime et bienveillance. »

A l'abbé Ciceri, le 20 oct. 1912 :

« Quant aux journaux, si vous prêchez contre les mauvais et répandez autant qu'il vous est possible les bons, déconseillant l'abonnement et la lecture des journaux dits du *trust*, vous remplissez votre devoir de bon curé, et vous ne faites pas seulement ce que veut le Pape, mais ce qu'exige le bon sens catholique »... « Une telle œuvre de la bonne presse, c'est une œuvre pie d'une importance souveraine. »

Léon XIII avait dit déjà : « Un journal catholique dans une paroisse, c'est une mission perpétuelle. » Et Benoît XV : « C'est l'œuvre la plus importante ».

A ces témoignages de ses prédécesseurs, Pie XI ajoutait (s'adressant à des journalistes) : « On dit que la presse est le 4^e pouvoir ; — troisième, quatrième ou cinquième pouvoir, vous êtes en tous cas un grand pouvoir, — et je vous bénis avec votre pouvoir et avec vos responsabilités. »

« Le journal est l'arme des temps modernes, et l'Eglise veut pouvoir compter sur lui comme sur son bras droit. » (A Mgr Cassulo, en lui confiant la Légation Apostolique du Canada, 1927)

A un groupe de pèlerins milanais :

« Le bon journal est tout près de mon cœur. Je considère comme fait à moi-même tout ce qu'on fait en faveur du bon journal. »

Enfin, qui ne connaît l'opinion de notre si bien-aimé *Pie XII* : « Cette tâche (du bon journal) fait partie des devoirs imprescriptibles de l'Action Catholique, car le « Quotidien » religieusement inspiré offre une vision constante de la pensée, de la vie de l'Eglise, suit comme règle suprême

les directives du Saint-Siège et de l'épiscopat, met en évidence féconde les aspects édifiants de la vie individuelle et sociale, en évitant avec une austère discipline les communiqués et les illustrations susceptibles d'offenser la moralité, d'attaquer la famille, de tenter la jeunesse.

« Dans les chroniques sur les spectacles théâtraux et cinématographiques, dans les comptes rendus des livres et des manifestations, il est le guide fidèle qui indique aux familles les sources non souillées de la culture et de l'honnête délassément.

« Le *quotidien* catholique s'écarte surtout de cet esprit de mondanité qui mène à l'indifférentisme, en accommodant les choses sacrées aux choses profanes, au moyen de compromis aussi impossibles qu'inimaginables. »

« C'est pourquoi, là même où la presse, instrument de haute conscience nationale, s'inspire du respect de l'Église et des revendications concernant les biens religieux et moraux qui constituent la véritable garantie des peuples, la fonction du *quotidien* catholique est également providen-

tielle, elle est même irremplaçable. (Lettre à M. *Lamberto Vignoli*, président de l'office centrale de l'Action Catholique italienne)

Il est donc tout à fait manifeste que telle a été et telle est encore la volonté bien déterminée des Papes, de Pie IX à Pie XII, qu'il se fonde des journaux de combat, à principes sains et de mentalité franchement catholique, avec mission de poursuivre l'erreur et le mal, de défendre et de soutenir la doctrine catholique et la morale chrétienne.

Or, on peut dire que dans tous les pays cette voix de Rome a été entendue, que les catholiques ont exécuté le mot d'ordre du Vicaire de Jésus-Christ et ont fondé partout de ces journaux essentiellement catholiques.

Nous avons heureusement, ici, au Canada, un très grand nombre de ces bons journaux, quotidiens et hebdomadaires. Assez récemment établis, ils ne laissent pas cependant d'être vigoureux et bien décidés à vivre; ils font, en dépit de quelques faiblesses, bonne figure et très bonne besogne.

Deux autres témoignages précieux

Lisons tout d'abord cette belle page de *Sertillanges* :

« Oh ! l'immense bienfait que pourrait être la presse, si elle se maintenait toujours dans les limites du bien ! Ce serait la communication des esprits, établie sur des bases absolument admirables ; ce serait la circulation de la vérité par des voies rapides, faciles, à la portée de tous.

« Le journal n'est pas comme le livre, qui attend, comme le livre, qui est cher, comme le livre, qui est encombrant et inerte ; le journal a des ailes ; il va trouver les gens chez eux, les met en rapport avec eux, les renseigne sur tout, sur tous. Il est l'ami de la maison, venant de loin et marchant vite, l'esprit chargé de souvenirs et de pensées, et pour peu que ces pensées fussent bonnes et ces souvenirs exacts, le journal serait une véritable et admirable école. Ce serait l'école à trois sous par jour, où l'on pourrait apprendre ce qui se passe dans tous les mondes ; j'entends le

monde des esprits aussi bien que le monde physique.

« Il n'y a pas de distance pour la presse. Elle a couvert le globe d'un filet de mailles serrées où l'événement se trouve pris au moment où il vient d'éclorre. Il n'est aucun domaine de l'activité des hommes qui échappe à son regard, depuis l'Académie ou la Sorbonne jusqu'à la rue ou la maisonnette du village... C'est la photographie de la vie humaine renouvelée chaque jour et où se peignent toutes les nuances de pensées, de sentiments, de joies ou de terreurs qui l'affectent. Et ce serait un stimulant admirable d'activité, une source de vie inépuisable, un facteur de progrès comme jamais l'humanité n'en posséda. Si la presse comprenait et acceptait toujours la responsabilité de sa puissance; si elle ne déviait pas elle-même toute la première des chemins où il faudrait ramener notre peuple, et si, à côté des services très réels qu'elle nous rend, on ne la voyait point se livrer à des excès tels, qu'on se demande parfois — c'est une tentation — s'il ne faut pas souhaiter de voir balayer toutes ces feuilles, comme on balaie, aux jours

d'automne, les feuilles qui ornaient si bien les derniers beaux jours, semblables, au bout du pétiole tremblant, à des lames d'or fragiles, mais qui gisent maintenant souillées de poussière et engendrent la corruption. »

Écoutons maintenant un de nos penseurs canadiens trop tôt ravi à notre attachement, *Mgr Perrier* :

« Ce ministère du journalisme catholique constitue dans l'ère moderne, ouverte à tant d'opinions suspectes et à tant de périls, *une sorte de sacerdoce, sacerdoce très noble, très difficile, très opportun.*

« En vouant sa plume, son temps, ses talents, à l'expression de la foi du Christ, à la revendication des droits de l'Église et à la sauvegarde de la morale sociale, le journaliste catholique, prêtre ou laïc, *participe dans une certaine mesure à la mission surnaturelle des apôtres.* Il associe ses humbles efforts aux travaux du magistère ecclésiastique dont il prolonge les enseignements à travers tous les milieux et dont il fait rayonner l'influence sur tous les foyers.

« Ce concours, il le prête à sa manière. Dans la grande bataille des idées et des croyances, son œuvre n'est pas celle des phalanges régulières, ni de l'artillerie lourde, qui, par l'organe autorisé des évêques et des docteurs, s'efforce à établir ou à concilier la royauté de Notre-Seigneur. Simple vélite, soldat des troupes légères, c'est une arme sûre et souple, tout ensemble, qu'il manie. Il épie tous les mouvements de la pensée contemporaine. Il se tient à l'affût de toutes les attaques... Il vole, d'un pied agile, là où éclate le danger. Il protège avec courage et prudence le flanc des gros bataillons.

« Outre sa mission de respecter et de défendre le dogme de la parole, la presse catholique doit faire écho à la parole du Pape, propager ses enseignements, soutenir ses directives, justifier ses attitudes, refléter le sentiment des évêques et défendre au besoin les actes de leur administration; mettre en lumière les œuvres de mérite accomplies par les hommes de Dieu et les meilleurs serviteurs de l'Eglise; intéresser notre peuple aux travaux des missionnaires; rectifier en matière de religion et

de hiérarchie tant d'idées malsaines, qui faussent l'opinion publique et ouvrent la voie à de regrettables défections; développer, par les moyens les plus aptes, le service d'une information sûre, et présenter aux lecteurs, sous leur aspect véritable, les luttes du catholicisme contre l'erreur et l'impiété; tenir enfin l'esprit de nos gens en rapport et en harmonie avec la pensée chrétienne universelle : telles sont les tâches proprement religieuses qui entrent dans le programme de la presse catholique.

« L'attitude doctrinale du journal catholique au milieu de la zizanie des enfants du même Père n'est pas sans mérites, et il n'est pas si facile de communiquer l'enseignement de l'Eglise dans son intégrité et sa plénitude. Les journaux simplement défenseurs d'une bonne cause s'honorent d'une belle action; les journaux diffuseurs du vrai visage du christianisme exercent une influence plus pénétrante. »

« Sur le terrain social, il ne suffit pas de défendre l'ordre, il faut introduire l'ordre social chrétien. Défendre la pro-

priété et le régime capitaliste dans ce qu'il a de légitime, c'est bien, mais dénoncer, comme le Pape, les abus sur lesquels se fonde trop souvent le capitalisme actuel, c'est travailler plus efficacement à l'apaisement de l'envie et des haines. Il faut travailler contre un libéralisme économique qui étouffe les âmes. Il faut dire à l'Etat qu'il doit travailler pour le bien commun : ce qui n'est pas de la politique de parti. »

Sa Sainteté Pie XI affirmait que la tâche du journalisme catholique « *est d'expliquer les problèmes et les événements du jour à la lumière des éternels principes de l'Evangile et des enseignements de l'Eglise.* »

Mais n'est-ce pas, en d'autres termes, la définition même que nous avons donnée de la presse catholique ? « Participation à la Pastorale par l'appréciation et le commentaire, à la lumière des principes révélés, des événements, opinions, directives et projets civils et religieux. »

Nous avouons que nous sommes heureux de nous trouver en si bonne compagnie !

Anecdote amusante

Un curé monte en chaire, et, s'adressant à son auditoire, lui dit: « Mes frères, si j'étais le diable... » Et, après avoir prononcé ces mots, il promène un regard circulaire, pour juger de l'effet de ses paroles. Il remarque que tout de suite, contre son habitude, l'auditoire était devenu attentif et personne ne songeait à prendre une position de tout repos.

« Mes frères, si j'étais le diable, vous croyez que je vous exciterais à blasphémer le nom de Dieu, ou à manquer la messe le dimanche, ou à commettre des injustices les uns envers les autres, etc... »

Bref, tous les commandements de Dieu et de l'Eglise y passèrent et les sept péchés capitaux.

« Non, je n'aurais pas ce courage et d'ailleurs ce serait trop facile. » L'auditoire était haletant et se demandait ce que pourrait bien faire M. le Curé, si par impossible il était le diable.

« Eh bien! si j'étais le diable, je vous abonnerais tous à un mauvais journal. Mais comme je ne suis pas le diable... »
On devine le reste du sermon.

Par malheur il y a longtemps que le diable a pensé au truc... Pierre l'Ermite l'a même un jour rencontré (rencontre fictive) et il se vantait en ces termes: « Moi, l'ange des ténèbres, je n'ai pas de bandeau sur les yeux... Et je vois clair... Oh! si clair!

J'éprouve surtout ce que les catholiques n'ont jamais senti... la fierté de mon arme magnifique! Oh! mon journal, que de fois je l'ai embrassé à la fin de certains grands soirs!... »

Nous aussi, ôtons le bandeau! Sachons voir clair! Méfions-nous!...

Louis Veuillot, le prince des journalistes catholiques, écrivait: « *Le poignard le plus aigu, le poison le plus actif et le plus durable, c'est la plume dans des mains sales. Avec cela on gâte un peuple, on gâte un siècle. Il s'écrit aujourd'hui*

des choses qui lèveront en semences de crimes! »

Y a-t-il... y aura-t-il parmi nous, canadiens, de ces mains sales: s'écrira-t-il en notre pays de ces choses? Méfions-nous! Veillons!

II. - *Connaissances qu'il requiert*

Cette œuvre capitale de la presse catholique ne saurait s'entreprendre et se poursuivre avec succès et profit pour l'Église et la société, nous le savons, sans une haute culture intellectuelle et morale qui fasse du journaliste un véritable apôtre. Celui-ci doit donc s'adonner au préalable à de fortes études de littérature, de psychologie, de théodicée et même de théologie au moins fondamentale (dogmatique et morale), d'exégèse, d'apologétique, de droit social chrétien et d'économie politique. N'aura-t-il pas souvent à traiter, en effet, de questions de spiritualisme concernant l'âme, la liberté, la Providence: de l'autorité de Dieu sur les créatures ainsi que de différents points de droit naturel et parti-

culier? Comment résoudre, par exemple, tous les graves problèmes d'une législation juste ou injuste, de la famille menacée et parfois déjà dissoute par le divorce, de l'ordre public menacé ou déjà troublé par les faux systèmes sociaux; de l'école où se forment ou se déforment les générations; des droits de la langue maternelle et des survivances nationales, des fonctions propres à l'Etat et de ses relations avec l'Eglise; des devoirs électoraux d'où dépend si largement le sort des peuples; des relations patronales et ouvrières, du rôle du capital; en un mot de tous ces problèmes d'une nature si épineuse et d'une portée si étendue, sans des notions philosophiques et théologiques sérieuses, puisées aux meilleures sources?

Le journal catholique n'est sans doute pas une chaire de théologie. Pourtant, que d'énoncés théologiques y ont tout naturellement leur place! et combien de questions religieuses et politico-religieuses, qu'il faut aborder de quelque façon, requièrent une science plus qu'ordinaire des vérités du christianisme, des notions précises d'apologétique, surtout d'apologétique

fondamentale, une idée exacte et suffisante des éléments constitutifs de l'Eglise, de ses propriétés, de ses prérogatives, de son histoire, de ses droits.

Il reste bien acquis que tout journal catholique doit nécessairement être un journal à la fois d'idées, d'information et d'action: d'idées catholiques qui contribuent à former ou à développer, dans les esprits, la mentalité chrétienne; d'information catholique dont le but est de faire échec au travail pervers d'insidieux foyers de nouvelles; d'action catholique destinée à instaurer ou à consolider, dans les sphères morales, sociales et nationales, le règne de Jésus-Christ.

S'il y a là de quoi tenter les plumes généreuses et les plus riches talents, il y a sûrement là aussi matière aux plus profondes études!

Il est donc juste et urgent que les chaires universitaires attirent sur ce genre d'enseignement chrétien l'attention de certains au moins de leurs élèves et aussi la bienveillance du grand public.

III. - *Idée d'une Ecole de formation ad hoc*

Ses candidats

Habituellement, ce seront des finissants de nos collèges classiques, élèves bien doués, et que de bons et pieux éducateurs orienteront vers la carrière du journalisme, après leur en avoir fait comprendre la grandeur, la souveraine importance et le mérite.

Occasionnellement, certains universitaires, qui désireraient sérieusement s'adonner au journalisme; et aussi certains prêtres ou clercs aspirants au sacerdoce. Le clergé séculier et régulier a toujours besoin, en effet, de spécialistes de la plume, soit pour diriger ou rédiger certains journaux ou revues dont il assume la responsabilité.

Ces vocations tardives, si on peut les appeler ainsi, seraient tenues de compléter leurs études conformément aux exigences du programme, et à suivre intégralement le cours de *déontologie* comme aussi celui de *rédaction*.

Remarque. — Comme la carrière du journalisme reste toujours quelque peu éphémère — il faut si peu pour être dérangé — il faudrait, pour obvier aux risques probables de déclassement, inviter les candidats laïcs, durant leurs études, à s'inscrire à certaines Facultés de leur choix, celles du droit ou de la médecine, par exemple, et s'efforcer d'y prendre leur licence, afin que, le cas échéant d'une suspension forcée de leur emploi, ils se trouvent en face d'une carrière professionnelle qui les fasse vivre ou du moins leur ouvre la porte à quelque autre profession suffisamment rémunératrice.

Programme

1. Etudes théoriques:

- a) Quelques cours de littérature, si nécessaire;
- b) Repasse de la Philosophie (surtout l'Ethique) en un bon manuel très complet (en langue vulgaire);
- c) Histoire complète de la Philosophie;

- d) Traité des beaux-arts;
 - e) Apologétique complète;
 - f) Exégèse et lecture commentée des principaux passages de la Bible;
 - g) Fondamentale en Dogme;
 - h) Droit public de l'Eglise;
 - i) Fondamentale en Morale (en particulier Traité de la Justice);
 - j) Eléments du Droit naturel; aperçu de la Jurisprudence;
 - k) Economie politique; géographie humaine;
 - l) Sciences sociales, à la lumière des Encycliques des six derniers Papes.
2. *Cours de Déontologie* du Journalisme catholique (objet formel (quo) de toutes ces sciences, ou angle spécial sous lequel elles doivent être envisagées par le journaliste).
3. *Cours professionnels* (facultatifs) où l'on se serait inscrit.

4. *Cours d'application:*

a) Interne:

1. Rédaction;
2. Administration (du Journal).

b) Externe:

1. Reportage (audition des discours et conférences, entrevues, etc.);
2. Voyages d'observation et communiqués au Journal, etc.

Durée des études:

- a) Cours réguliers (élèves sortant de nos collèges): 6 ou 7 ans;
- b) Cours occasionnels, selon les besoins;
- c) Cours de Déontologie (obligatoire pour tous).

*Financement:**a) Pour les candidats réguliers:*

1. Assurer à chacun une bourse de \$10 000, dont l'intérêt seul (durant le stage des études) reviendrait intégralement à l'Université.
2. Pour leur pension, les inviter à en défrayer eux-mêmes les frais.

b) Pour les candidats occasionnels :
mêmes conditions.

Rem.—En cas d'impossibilité (pauvreté extrême), l'Administration de l'Ecole y pourvoira.

Examens et Licence:

- a)* Deux fois l'an, examen sérieux sur chaque matière étudiée;
- b)* A la fin du Cours, Licence octroyée par l'Université, avec certificat de bonne conduite octroyée par le Directeur de la Faculté de Déontologie.

Rem. — La Licence requise aurait pour effet de fermer cette carrière, qui reste encore ouverte à tous les prétendants.

Orientation des sujets et débuts dans la carrière:

- a) Chacun pourrait y songer durant le stage de ses études;
- b) Les candidats réguliers (licenciés) seraient recommandés par le Doyen même de la Faculté et orientés par lui vers les journaux locaux (Métropole) ou de la région d'origine du candidat.

Rem. — Il serait bon d'en orienter — et des meilleurs — vers les Quotidiens de nos grandes villes; leur influence y gagnerait d'autant.

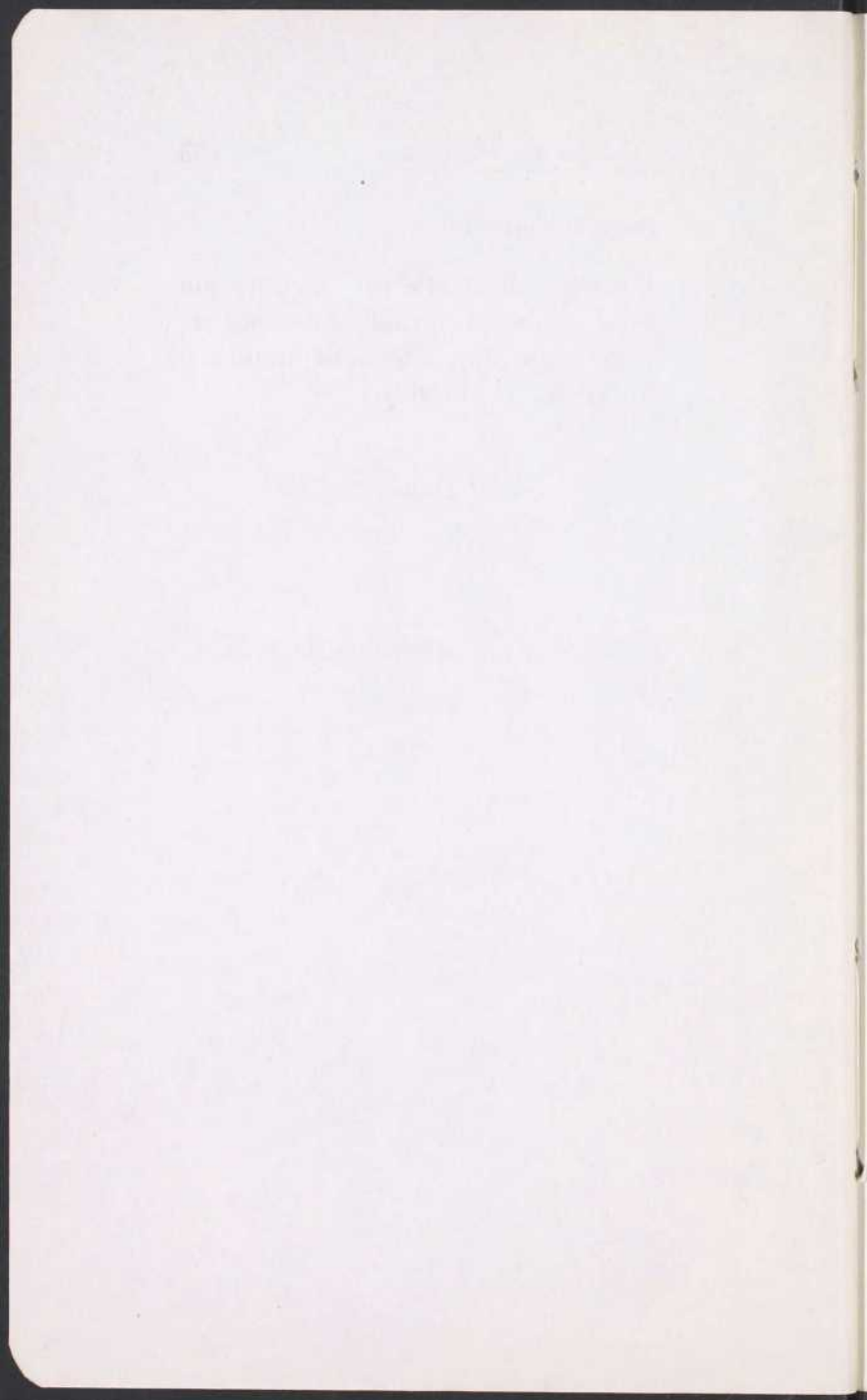
Garanties de fidélité:

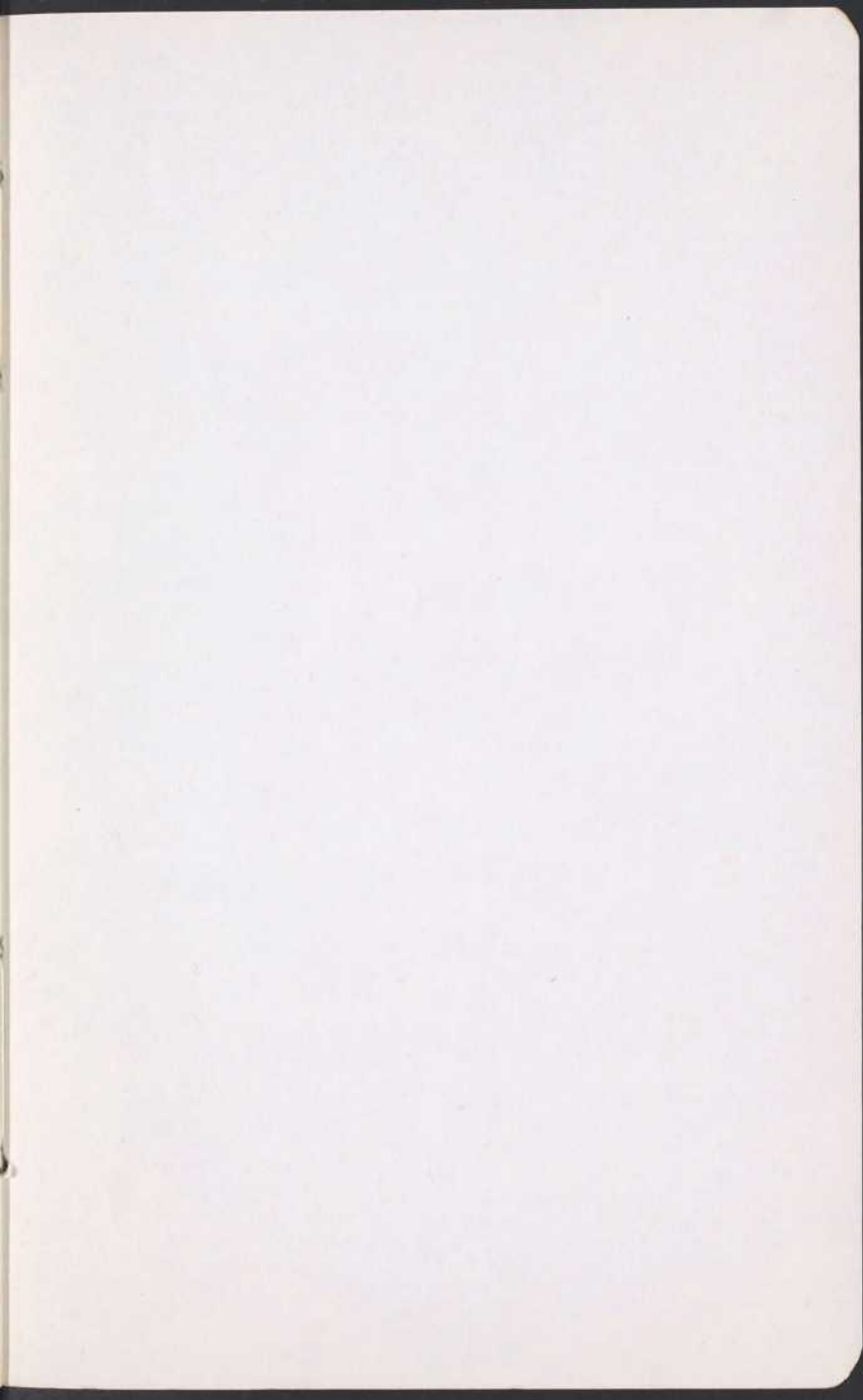
- a) Amicale des anciens;

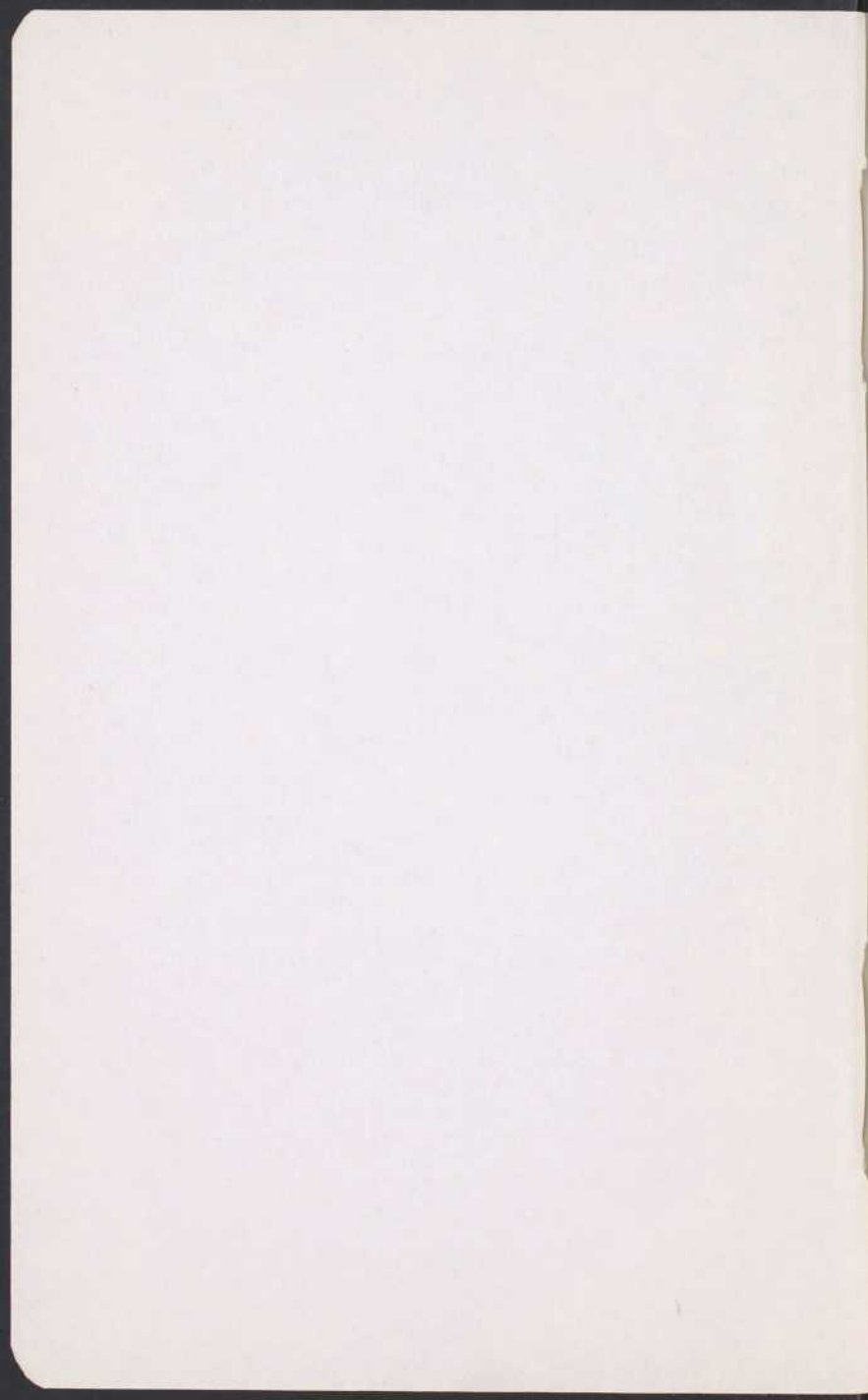
- b) Retraite annuelle;
- c) Journée mensuelle de récollection avec repas fraternel, causeries et Forum sur des sujets de nature à intéresser et instruire.

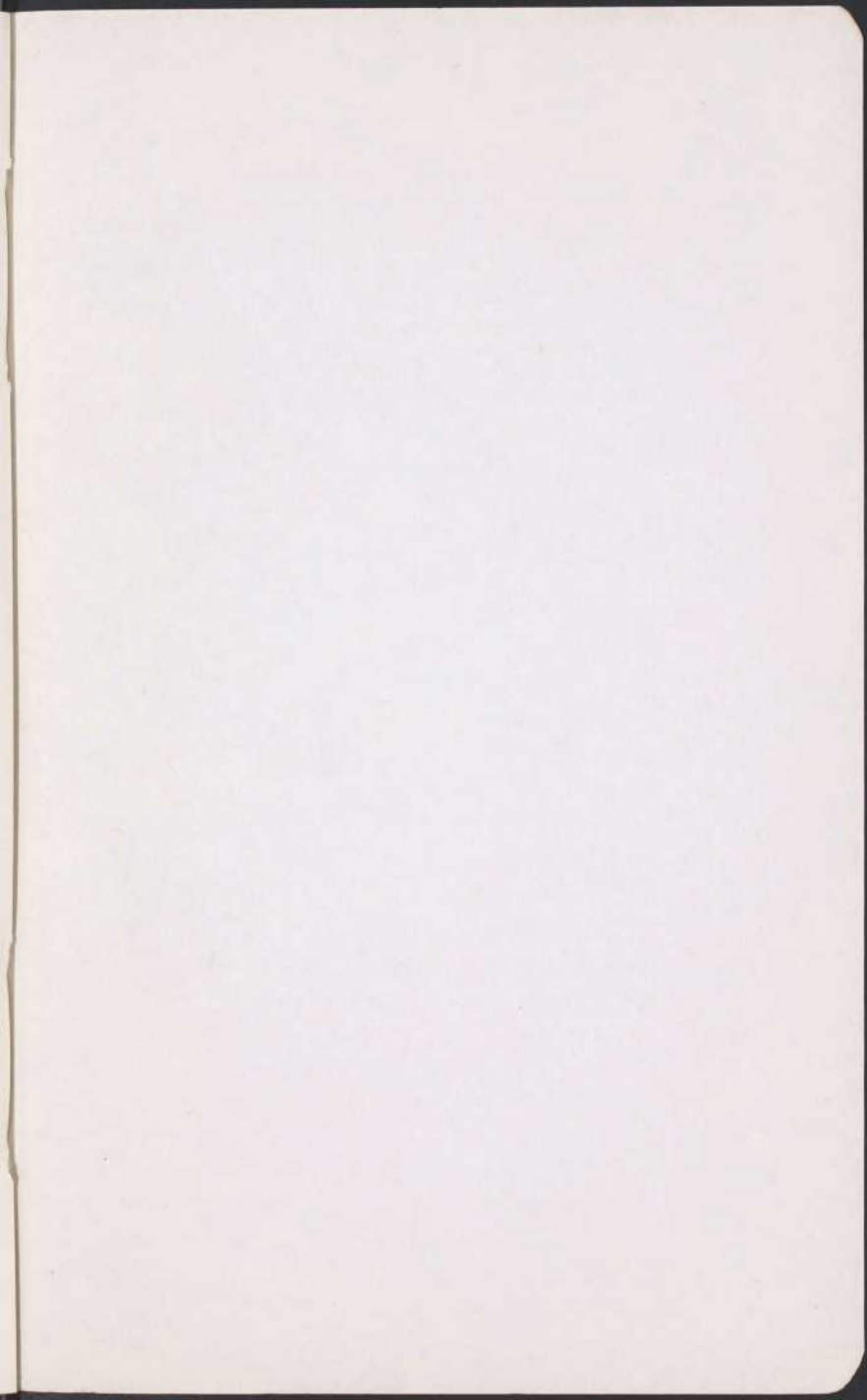
Faxit Deus!

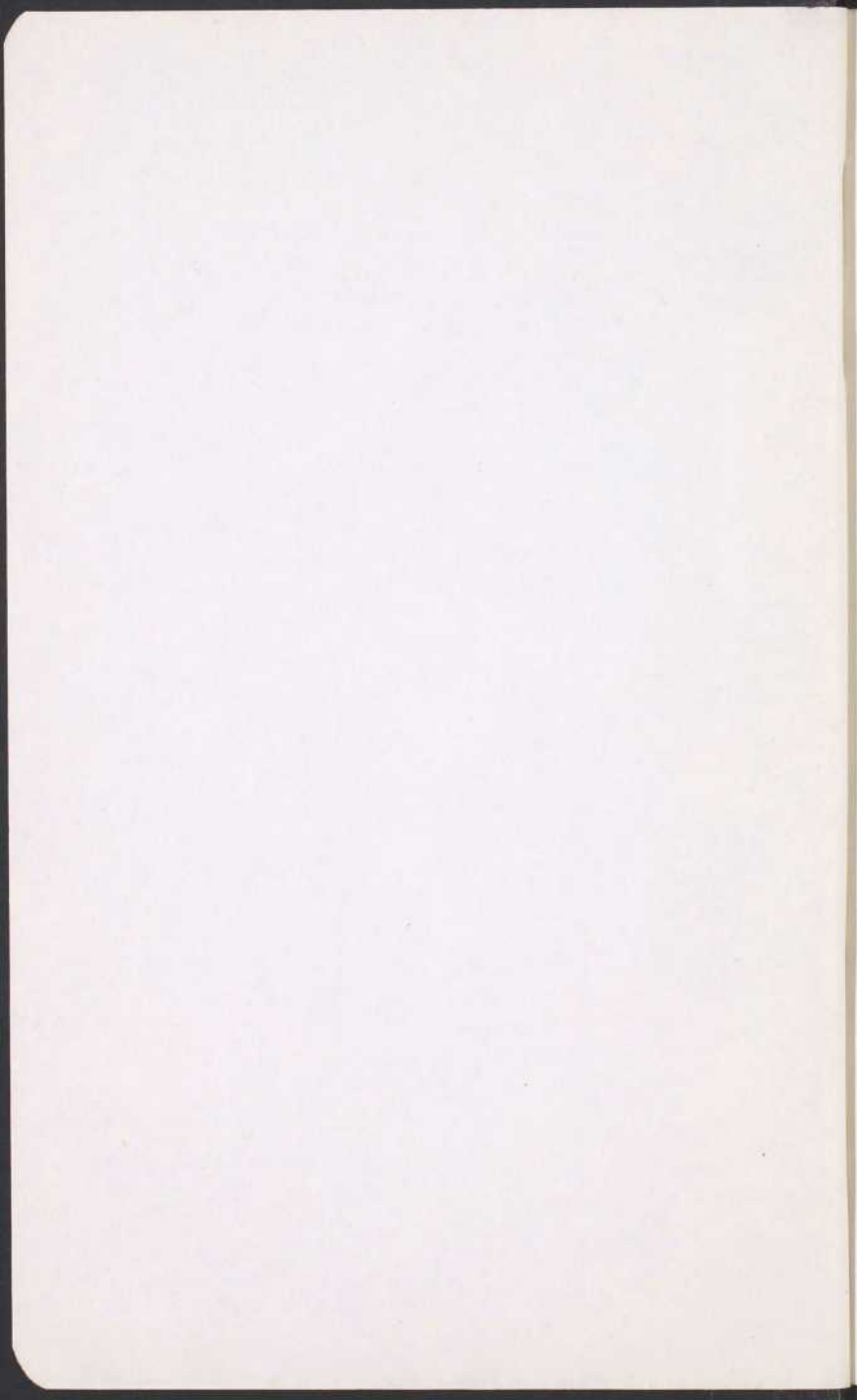
P. BONAVENTURE PÉLOQUIN, O. F. M.

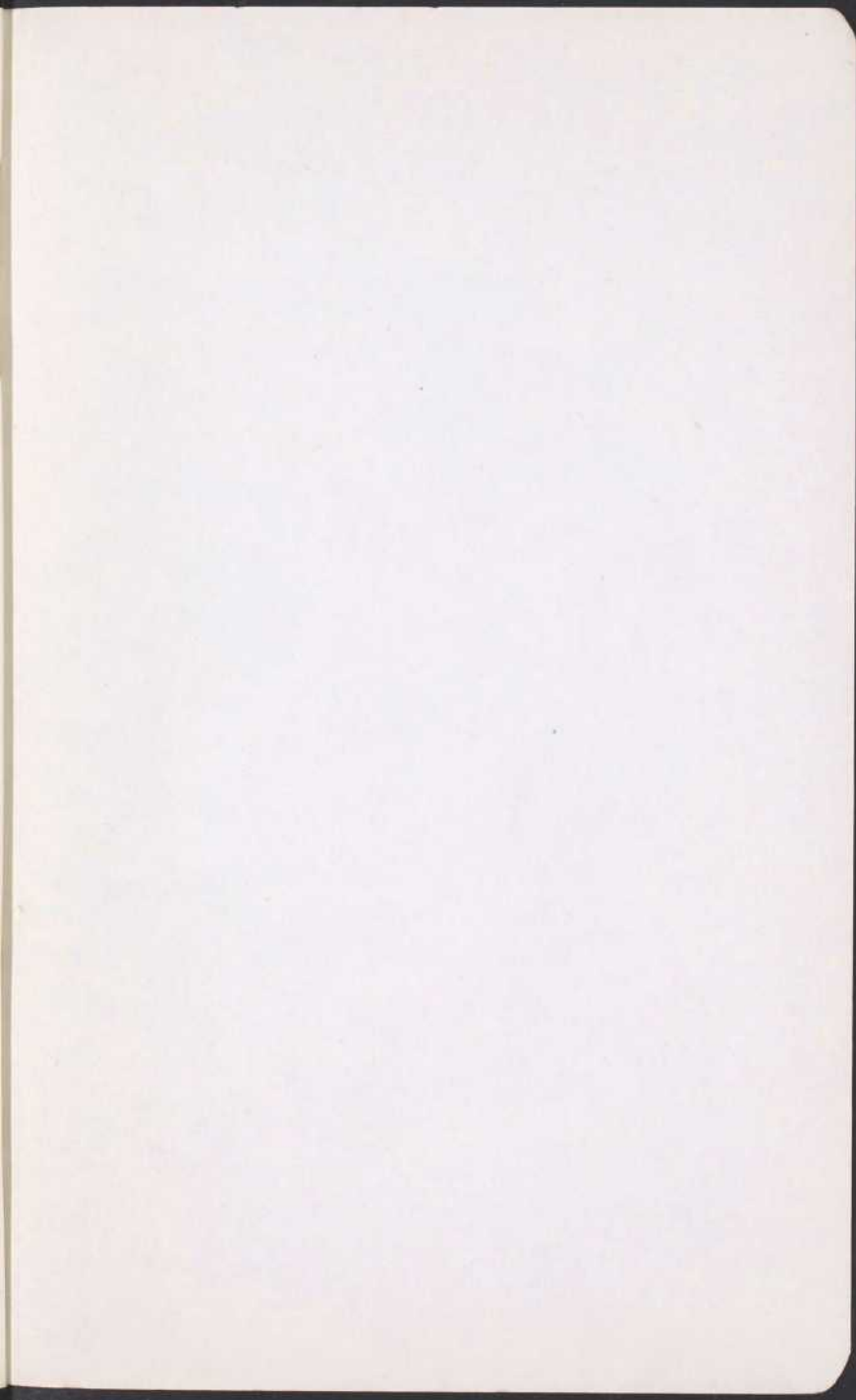


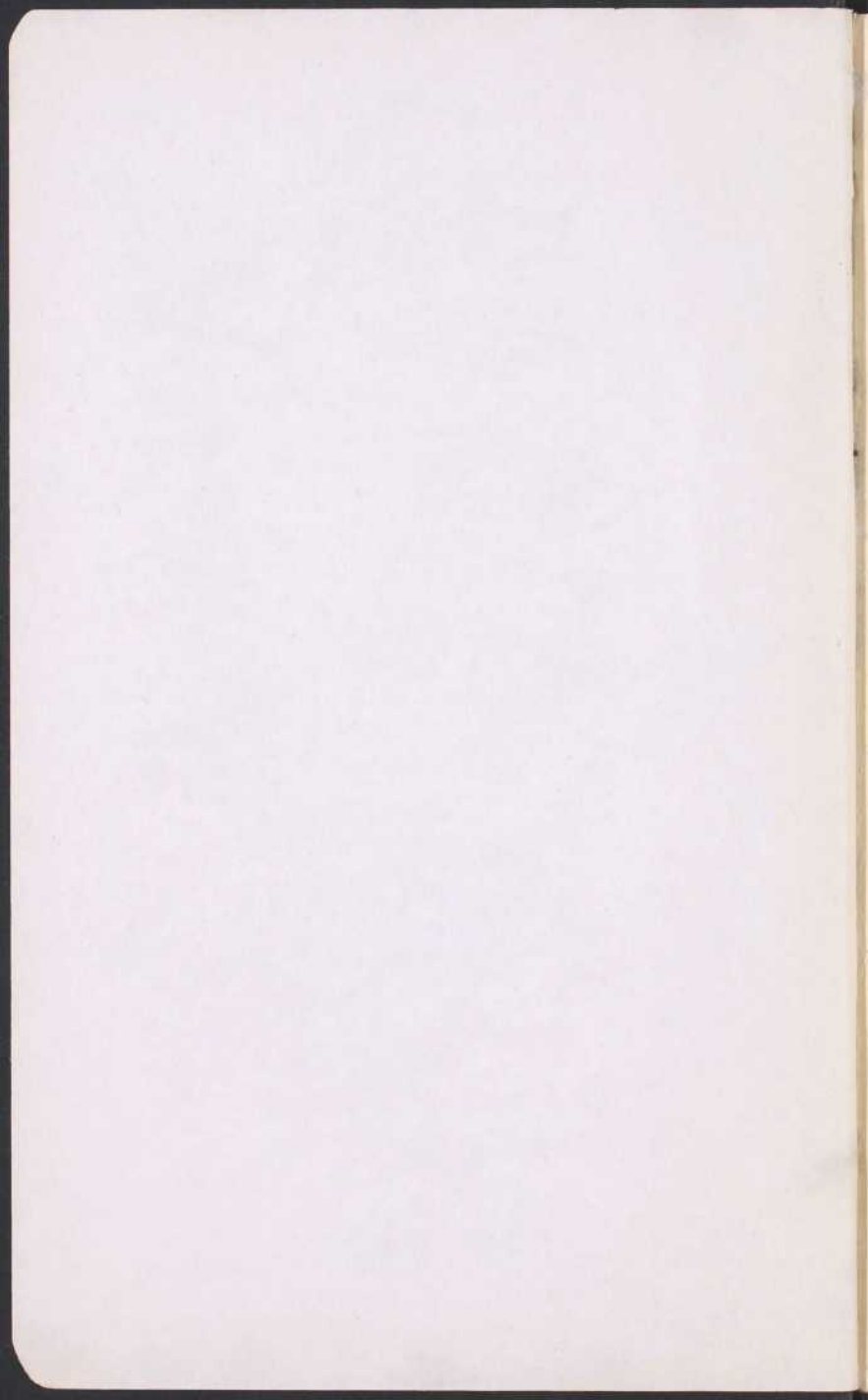












AUX ÉDITIONS APOSTOLICUM

- Catéchisme Populaire de Spirago*
Edition canadienne, par le R. P. Eusèbe-
M. Ménard, o.f.m., 1 vol. de 668 pages,
bien relié Prix \$5.00
- Je suis chrétien — ou Manuel de Vie Cchré-
tienne à l'usage des familles.*
par le R. P. Eusèbe-M. Ménard, o.f.m.
1 vol. de 885 pages — broché Prix \$2.00
- Pourquoi et Comment rester pur*
par le R. P. Eusèbe-M. Ménard, o.f.m.
plaquette de 47 pages — brochée. Prix 0.15
- Ma vocation — Volonté de Dieu sur moi*
par le R. P. Eusèbe-M. Ménard, o.f.m.
plaquette de 32 pages — brochée.. prix 0.15
- Manuel du Baptisé... pour retraites fermées*
par le R. P. Eusèbe-M. Ménard, o.f.m.,
1 vol de 781 pages — broché Prix \$1.50
- Discernement des Esprits — Catéchisme du*
par le R. P. Bonaventure Péloquin, o.f.m.,
1 vol. de 182 pages — broché Prix \$1.50
- L'Aumône, — Ses mérites - Sa récompense*
par le R. P. Bonaventure Péloquin, o.f.m.,
plaquette de 32 pages — brochée.. Prix 0.15
- La Presse Catholique et le Journalisme
catholique*
par le R. P. Bonaventure Péloquin, o.f.m.,
plaquette de 53 pages — broché .. Prix 0.50

BNQ

BNQ



000 483 272

IMPRIMÉ
AU CANADA

PRINTED
IN CANADA